

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE LOUDUN

SEANCE DU 23 MARS 2023

Date de la convocation
16.03.2023

Nombre de conseillers
En exercice 17
Présents 12
Votants 13

L'an deux mille vingt trois,
le 23 mars,
à 19 H 15, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action
Sociale,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Mme MOUSSEAU Laurence, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Mme MOUSSEAU, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, Mme PINEAU, M. TOURAIN, M. LAMBERT,
Mme MIRAULT, Mme ETOURNEUX, Mme VAY, Mme POUZIN, Mme BOURGERIE.

ABSENTS ET EXCUSES :

M. DAZAS, Mme VAUCELLE, Mme LIEBOT, M. GANDIER, M. FORTIN.
Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à M. Jean-Louis DOUX

OBJET DE LA DELIBERATION :

Tableau des effectifs du CCAS

Madame la Vice-Présidente donne lecture du rapport suivant :

Le tableau des effectifs est le suivant :

	CATEGORIES	POSTES OUVERTS	POSTES POURVUS
Filière Administrative			
* Rédacteur principal 1ère classe	B	1	1
* Rédacteur principal 2ème classe	B	1	1
* Rédacteur	B	1	1
* Adjoint administratif principal de 1er classe C3	C	1	0
TOTAL (1)		4	3
Filière Technique			
* Agent de maîtrise	C	2	2
* Adjoint technique 35H C1	C	2	1
* Adjoint technique principal 2ème classe 35H C2	C	1	1
TOTAL (2)		5	4
Filière Animation			
* Adjoint d'animation 35H C1	C	1	1
TOTAL (3)		1	1

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : ... 05 AVR. 2023 ..

Publié le : 05 AVR. 2023

Notifié le :

CONTRACTUELS			
*Contrats aidés chantier d'insertion		12	12
TOTAL (4)		12	12
TOTAL GENERAL		22	20

Suite à la réorganisation des services de la Ville, il est proposé d'effectuer le transfert du poste de la responsable des ressources humaines. Ce transfert prendra effet à compter du 1^{er} mars 2023. Ce qui a impliqué pour la VILLE, l'ouverture d'un poste de Rédacteur principal 1^{ère} classe et pour le CCAS, la fermeture d'un poste de Rédacteur principal 1^{ère} classe.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 28 février 2023.

Après examen, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette proposition et autorise Monsieur le Président ou sa représentante à signer les documents nécessaires à cette modification.

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,
Laurence MOUSSEAU

